



Vous êtes parents,
vous vous séparez





Vous êtes parents, vous vous séparez

Pour faire face à cette nouvelle situation, des professionnels de la Caf sont à vos côtés. Ils vous soutiennent dans vos démarches et répondent à vos questions.



Votre Caf
vous propose

Un temps d'écoute et d'échanges sur les questions que vous vous posez :

- Comment va s'organiser ma vie familiale (garde des enfants, le logement, le budget...)?
- Comment en parler avec les enfants ?
- Qu'est-ce que la résidence alternée ?



Une information sur vos droits

Un soutien dans les démarches administratives et juridiques à réaliser

Un conseil pour vous orienter vers des associations ou organismes spécialisés

Contactez la Caf de la Sarthe, pour une demande de rendez-vous avec un travailleur social :

- ➔ Par téléphone au service accompagnement familial au 02 43 61 31 79 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
- ➔ Par mail sur caf.fr

Les travailleurs sociaux sont présents sur l'ensemble du département. Ils peuvent se déplacer à votre domicile ou vous recevoir à leur bureau.

